

Lancement d'une plateforme de covoiturage sur la zone aéroportuaire, sur la période 2018–2021, pour 35000 salariés (Airbus, ATR, Safran, Aéroport Toulouse-Blagnac) dont 28500 d'Airbus, avec un financement provenant à 80% de fonds européens et 20% des entreprises concernées.

Pourquoi une nouvelle démarche ?

- Des avertissements de l'Union Européenne sur les pollutions atmosphériques en France.
- Congestion des routes autour de la zone aéroportuaire Toulouse-Blagnac.

Par quels moyens ?

- Application mobile spécialisée dans l'organisation du covoiturage « KAROS ».
- « KAROS » est le leader français du covoiturage pour les courtes distances (plus de 410 000 covoiturages proposés quotidiennement).

Les avantages de « KAROS »

- Assistant simple, intelligent, fiable, prédictif et flexible :
 - Conducteurs et passagers seront géo-localisés de façon visible sur l'application.
 - 2 clics pour se mettre d'accord.
 - Horaires modifiables à tout moment.
- Apprend les trajets et les habitudes de ses usagers, à l'avance ou à la dernière minute, et propose des trajets multimodaux.
- Une offre spécifique réservée aux salariés d'Airbus.
- Pas d'échange d'argent de la main à la main :
 - Informations « Carte Bancaire » à rentrer dans son profil pour payer en tant que passager, 0,10 €/km parcouru avec un minimum 1,5 € par trajet (~ 1 ticket de bus), ou
 - Trajets A/R offerts dans la limite de 25km/trajet pour les détenteurs de l'abonnement des transports collectifs Tisséo (abonnement subventionné à hauteur de 50% par Airbus).
 - 100% du montant du trajet est reversé au conducteur avec 2 exceptions :
 - ➔ voiture de fonction : option « voiture de fonction à cocher à la création du profil ou ne pas renseigner sa CB pour être payée
 - ➔ bienfaiteur qui offre ses trajets aux passagers : option « cœur-voitureur » à cocher dans mes préférences.
- Assistance retour, gratuit 1 fois/mois max 70 km, si problème et pas de solution sur la communauté.
- Parkings internes et externes Airbus et navettes Airbus sont identifiés dans l'application.
- Pérennité dans le temps : l'expérience des utilisateurs existants montre que 70% continuent de covoiturer 4 mois après leur 1^{er} trajet.
- Possibilité de covoiturer au départ de l'école d'un enfant, ou d'une salle de sport ou de n'importe où !

Stop aux idées reçues !

- Pas obligé de :
 - Covoiturer tous les jours.
 - Prévoir longtemps en avance.
 - Faire le retour avec la même personne qu'à l'aller.

Plus d'informations

- Visitez la communauté « +come&go » sur le Hub, elle donne de nombreuses informations :

https://communities.intra.corp/sites/transport_toulouse/SitePages/Covoiturage.aspx

